

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate  
2267 rue Aylwin  
Montréal, QC, H1W 3C7  
514-792-6138  
prunelle@droitenvironnement.com



Le 5 février 2018

**PAR COURRIEL/SDÉ**

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bur. 255  
Montréal, QC, H4Z 1A2

**DOSSIER : R-4011-2017 : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2018-2019 – Volet MRI**

**OBJET : Planification de l'audience – Demande d'accommodement**

---

Bonjour Monsieur Méthé,

Tel qu'indiqué dans la planification de l'audience du RNCREQ, je ne suis pas disponible les 7 et 8 février. Cette indisponibilité est due à des engagements que j'avais pris préalablement à ce que la Régie modifie les dates de l'audience dans le présent dossier, initialement prévue du 12 au 16 février. Je n'ai réussi qu'à me libérer le mercredi 7 février en après-midi. Je ne serai donc pas présente à l'appel mercredi matin, je vous prie de m'en excuser.

Le contre-interrogatoire de l'AQCIE-CIFQ par le RNCREQ est prévu pour le jeudi 8 février en après-midi. Étant indisponible à ce moment, je demande bien humblement à la Régie s'il est possible de reporter le contre-interrogatoire du RNCREQ au vendredi matin, préalablement au contre-interrogatoire de la Régie. Si cette option n'est pas souhaitable, le RNCREQ pourrait également envisager de demander au procureur d'un autre intervenant au dossier de poser les questions en son nom, avec la permission de la Régie bien sûr.

En m'excusant sincèrement des inconvénients occasionnés par cette situation, je vous prie de recevoir, Monsieur Méthé, mes meilleures salutations.

Prunelle Thibault-Bédard